VAGNON

Baignade

300 mètres = 5 nœuds

Chenal traversier

Marque spéciale

Mouillage interdit

Mouillage autorisé

Pêche interdite

Phare

Tour

Cheminée

Église

Port de plaisance

Visiteurs

Port de pêche

Carburant

Chenal préféré à tribord

Chenal préféré

Chenal préféré à bâbord

Chenal secondaire

Danger isolé

Cardinale Nord

Latérale bâbord

Cardinale Ouest

Cardinale Est

Latérale tribord

Cardinale Sud

Eaux saines

Épave

Château d'eau

5

3

0

2

2_6

Sonde positive

Sonde négative

Roche immergée

Roche à fleur d'eau

Roche couvre et découvre

(1_3)

Estran

Wd Herbiers

M Vase

S Sable

R Rochers

Moulin à vent

Mk Marque

CG Sémaphore

LE BALISAGE

- Les bouées flottantes sont représentées inclinées.
- Les balises fixées au fond sont représentées droites.
- Une flamme magenta signifie que la marque est dotée d'un feu.

Légendes balises

- G : green/vert
- R : red/rouge
- B : black/noir
- Y : yellow/jaune
- W : white/blanc

Légendes feux

- Fl : flash/éclats
- Oc : occultation
- Q : quick/scintillements rapides
- VQ : very quick/scintillements très rapides
- LFl : long flash/éclats longs
- Iso : isophase

Latérales tribord	G	G	G	Fl.G	Oc.G	
Latérales bâbord	R	R	R	Fl.R	Oc.R	R
Cardinale Nord	BY	BY	BY	VQ Q		BY
Cardinale Est	BYB	BYB	BYB	VQ(3)5s Q(3)10s		BYB
Cardinale Sud	YB	YB	YB	VQ(6)LFl10s Q(6)LFl15s		YB
Cardinale Ouest	YBY	YBY	YBY	VQ(9)10s Q(9)15s		YBY
Danger isolé	BRB	BRB	BRB	BRB	Fl(2)	BRB
Eaux saines	RW	RW	RW	RW	RW	RW Iso;Oc LFl
Spéciales						FlY

BALISAGE DES PLAGES

❶ Bordure extérieure
❷ Chenal traversier
❸ Bateaux : vitesse inférieure à 5 nœuds
❹ Embarcations à moteur interdites
❺ Zone réservée uniquement aux baigneurs

25 m

300 m